



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question écrite n° 50263

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le rapport d'information n° 1298 de Françoise Guégot relatif à la formation tout au long de la vie, paru en décembre 2008. Ce rapport préconise « d'assurer aux enseignants une meilleure connaissance de l'emploi et du monde du travail, de l'entreprise et des différents milieux professionnels tant dans le cadre de leur formation initiale que par des formations continues régulières et des obligations de stages en entreprise tout au long de leur carrière ». En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

La volonté nationale de sensibiliser et de former les enseignants pour qu'ils aient une meilleure connaissance de l'emploi et du monde du travail, de l'entreprise et des différents milieux professionnels est affirmée et mise en oeuvre dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue des enseignants. L'arrêté du 19 décembre 2006, concernant les modalités de la formation professionnelle initiale des enseignants, dans son article 3, indique qu'un stage en entreprise de trois semaines, axé sur les relations entre l'école et l'entreprise est obligatoire pour tous les professeurs de lycée professionnel. De même, tous les professeurs des disciplines technologiques et professionnelles du second degré qui n'auraient pas une expérience professionnelle significative en rapport avec le contenu des formations auxquelles ils préparent leurs élèves doivent effectuer un stage en entreprise durant leur formation. Le cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM, publié en annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006, explicite les missions auxquelles doivent être préparés les enseignants dans le cadre du service public d'éducation, les principes de leur formation professionnelle et les compétences qu'ils doivent acquérir. L'une des trois missions consiste à contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des élèves, ce qui implique la capacité à favoriser l'ouverture culturelle des élèves et une bonne connaissance de l'environnement économique et social de l'école. Pour préparer à cette mission, la formation des maîtres doit être ouverte sur l'environnement économique et sur la société française. Le cahier des charges affirme la nécessité, pour les professeurs, de connaître le monde du travail. L'ouverture vers le monde professionnel est une exigence : tout enseignant, quelle que soit sa spécialité, est concerné par l'avenir professionnel de ses élèves. Une initiation conduite en IUFM (base du fonctionnement des entreprises, rencontres avec des acteurs économiques...) complétera l'expérience en entreprise du futur professeur. La formation continue des enseignants prend également en compte la nécessité d'améliorer la connaissance des métiers et du monde de l'entreprise chez les professeurs. La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) organise, depuis janvier 2002, en partenariat avec l'Institut de l'entreprise, des stages de neuf semaines qui permettent à des professeurs de sciences économiques et sociales de parfaire leur connaissance du monde de l'entreprise. Des professeurs de toutes les académies ont pu y participer. Dans son discours de clôture des « assises de la relation école-entreprise », le 22 novembre 2007, le ministre de l'éducation nationale a exprimé son souhait de voir s'amplifier les possibilités de stages en entreprise pour les enseignants titulaires. Depuis 2003, dans le cadre de son programme national de pilotage, la DGESCO organise des colloques nationaux, intitulés « Les entretiens Louis-le-Grand », qui favorisent le dialogue entre le monde de

l'enseignement et le monde de l'entreprise sur un thème d'intérêt commun. De nombreux enseignants et cadres pédagogiques ont pu ainsi réfléchir, avec des responsables d'entreprises, à des questions d'actualité : « Les entreprises dans la mondialisation » (2003), « Les entreprises, acteurs de la recherche et de l'innovation » (2005), « Dialogue social et progrès social » (2006), « Le financement de l'économie : marchés et intermédiaires financiers » (2007), « L'Union européenne : enjeu stratégique pour les entreprises » (2008). En 2009, le thème prévu est « L'entreprise de l'après-crise ». Dans le cadre du plan national de pilotage (PNP), la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale, en collaboration avec la Fondation scientifique de Lyon et l'inspection générale de l'éducation nationale (groupes des sciences économiques et sociales, de l'économie et gestion, de l'histoire et géographie), a également mis en place les 20, 21 et 22 novembre 2008 la première édition des « Journées de l'économie » sur le thème de la finance. Outre les enseignants, les formateurs et les corps d'inspection, plusieurs classes d'élèves de lycées et collèges, principalement de la région lyonnaise, ont aussi été invitées à participer à des parcours pédagogiques. L'objectif des « Journées de l'économie » a été de favoriser un débat économique de qualité associant, autour de questions actuelles, économistes professionnels, chercheurs, praticiens, enseignants et médias. La seconde édition des « Journées de l'économie » sur le thème « L'économie mondiale sous tension » se tiendra les 12, 13 et 14 novembre 2009. Au niveau du collège, en 2004-2005, l'une des priorités de la politique éducative a été la mise en place d'une nouvelle option proposée aux élèves en classe de troisième à la rentrée 2005 : « la découverte professionnelle ». Cette formation nouvelle se propose d'apporter aux élèves une meilleure connaissance des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social afin de les aider dans la construction de leur projet d'orientation. La mise en oeuvre de cette option a fait l'objet de séminaires nationaux de formation, en 2004 et en 2005, dans le cadre du PNP. Relayant l'impulsion nationale, donnée par la DGESCO, les plans de formation des enseignants, dans toutes les académies, ont pris en compte le besoin de formation des professeurs de toutes les disciplines dans le domaine de la connaissance des métiers et du monde professionnel. De nombreuses actions de formation ont ainsi accompagné la mise en place de cette nouvelle option. En 2005-2006, 14 % des journées-stagiaires de formation consacrées aux priorités nationales ont concerné la mise en oeuvre de l'enseignement optionnel de découverte professionnelle en classe de troisième.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50263

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5063

Réponse publiée le : 3 novembre 2009, page 10439